

PROCHAINE SESSION : entrée permanente

DUREE ET RYTHME : PARCOURS INDIVIDUALISE

Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente

Accompagnement

Validation des Acquis de l'Expérience

Objectifs et attendus à l'issue de la formation :

- Valider un diplôme ou une certification dans la **filière santé sociale** :

⇒ **AES** : Accompagnant Educatif et Social

⇒ **AP** : Auxiliaire de Puériculture

⇒ **SVN** : Surveillant Visiteur de nuit

⇒ **ME** : Moniteur Educateur

⇒ **CAP AEPE** : Accompagnant Educatif Petite Enfance

- Accompagnement à la VAE

⇒ Choix et justification des activités professionnelles du référentiel du diplôme à valider

⇒ Conseil et suivi à la rédaction du dossier

⇒ Préparation au jury

>>> POURQUOI LA VAE?

CERTIFIER VOS COMPETENCES

BOOSTER VOTRE CARRIERE

VALORISER VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

REDUIRE VOTRE TEMPS DE FORMATION

2024 24 candidats en cours d'accompagnements

Taux de
Présentation
au Jury (1 candidat/1)

100 %

Taux de réussite
au DEAES
Totalemment et
partiellement (1/1)

100 %

Taux Validation
Totale (1/1)
1er Passage

100 %

Taux validation
Partielle (0/1)

>>> RESULTAT ATTENDU

Accompagnement jusqu'à la présentation au diplôme (dans un délai maximum de 12 mois à partir de la recevabilité par le certificateur)

VIVARAIS
FORMATION

CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 07 14 50

Référente pédagogique et administrative :

Fabienne PENEL >>> fabienne.penel@cneap.fr



111 av. du 8 mai 1945 | **TOURNON-SUR-RHÔNE** (07)

www.vivaraiss-formation.com

LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU MOTEUR

Association loi 1901 Immatriculée sous le numéro SIRET : 3888118400026

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).



vivaraiss@cneap.fr



Information sur nos formations BTSA - BP REA - CAP et DE AES

PORTES OUVERTES : 10 septembre

Validation des Acquis de l'Expérience

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

	ACCOMPAGNEMENT
CONSTITUTION DU DOSSIER DE FAISABILITE (recevabilité sous 15 jours) Inscription sur la plateforme France VAE (https://vae.gouv.fr/) Les personnes éligibles à France VAE sont : - les salariés du privé, - les demandeurs d'emploi, indemnisés ou non, - les bénévoles, - les aidants familiaux. Autres profils site de l'ASP (https://www.asp-public.fr/aides/validation-des-acquis-de-lexpérience-vae-dans-le-domaine-sanitaire-et-social-candidats-la-vae)	OUI
CONSTITUER LE LIVRET 2 PAR LE BIAIS D'UN ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE À démarrer dans les 6 mois qui suivent la recevabilité	OUI
PREPARATION AU JURY	OUI
ACCOMPAGNEMENT POUR UN PARCOURS POST JURY (en cas de validation partielle et dans la limite du délai d'accompagnement global)	OUI

A noter: nombre d'heures personnalisées en fonction du parcours dans la limite de 30 heures

>>> PRE-REQUIS ET PUBLIC VISE :

- **Motivation et implication** dans le parcours de la VAE (rédaction de deux dossiers),
- **Maîtrise de la langue française** pour réaliser une production écrite et un entretien oral,

>>> CONDITIONS D'ADMISSION ET DELAIS D'ACCES :

- Expérience professionnelle et /ou bénévole en lien avec le diplôme visé
 - Avoir participé à l'**entretien de faisabilité**
 - Avoir reçu la **notification de recevabilité** par le certificateur
 - Information préalable, dossier de candidature, possible procédure de positionnement ,
- Traitement dans les 15 jours après réception du dossier complet.

Nous pouvons adapter les parcours aux situations de handicap

>>> LES PLUS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- **Suivi personnalisé en présentiel et /ou à distance**
- **Conseil et suivi à la rédaction**
- **Préparation à l'oral pour le jury**

>>> EXEMPLES SIGNIFICATIFS DE SITUATIONS RENCONTRÉES

Je suis « faisant fonction » dans une structure médico-sociale, j'ai une expérience en établissement scolaire et je souhaite valider mon expérience par un diplôme d'état AES

Je suis « faisant fonction d'aide soignant » dans une structure médico-sociale, j'ai une expérience en établissement EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et je souhaite valider mon expérience par un diplôme d'état AS

>>> MODALITÉS DE FORMATION : CF CGV

- **En accompagnement mixte** : présentiel et distanciel synchrone et asynchrone selon parcours /contrat/convention passée. Il peut se faire en **individuel ou collectif**
- **Moyens d'encadrement** : accompagnement placé sous la responsabilité d'un formateur titulaire d'un diplôme de niveau 7 et habilité à faire de l'accompagnement de la VAE : écoute active, analyse des situations professionnelles mobilisées, relecture des productions et retours d'explicitations, entraînement à l'oral de jury final, conseils.
- Evaluation formative par l'accompagnateur.

>>> MODALITÉS FINANCIÈRES : CF CGV

- Le coût horaire de l'accompagnement collectif est de 40,00€
- Le coût horaire de l'accompagnement individuel est de 80,00€
⇒ **Financements possibles** : France VAE, Employeur, France Travail, Compte personnel de formation (CPF), OPCO.
⇒ Le coût de la formation éventuellement suivie pendant l'accompagnement est en supplément (sur devis)
- Participation aux charges périphériques (suivant statut)
>>> 85 €/an par accompagnement